



HAL
open science

César et l'alphabet: un fragment du De analogia (frg. 4 p.148 Funaioli = 5 p. 179 s. Klotz)

Alessandro Garcea

► To cite this version:

Alessandro Garcea. César et l'alphabet: un fragment du De analogia (frg. 4 p.148 Funaioli = 5 p. 179 s. Klotz). *Histoire Epistémologie Langage*, 2002, 24 (2), pp.147-164. halshs-01169031

HAL Id: halshs-01169031

<https://shs.hal.science/halshs-01169031>

Submitted on 26 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CÉSAR ET L'APHABET : UN FRAGMENT DU *DE ANALOGIA*
(frg. 4 p. 148 Funaioli = 5 p. 179 s. Klotz)¹

Alessandro GARCEA

Université de Turin

RÉSUMÉ : Dans une discussion sur <x> 'consonne double', le grammairien latin Pompée (*GL* 5,108,7-13) insère deux citations, l'une appartenant au *De analogia* de César, l'autre au *De antiquitate litterarum* de Varron, sur les lettres de l'alphabet latin primitif. Varron distingue seize caractères anciens entre les vingt-trois employés à l'âge classique ; César se borne à onze caractères primitifs. Cette dernière opinion a suscité la perplexité des éditeurs et des interprètes de César, qui pour la plupart corrigent le texte transmis par Pompée. L'examen des paramètres auxquels Varron avait recouru et la comparaison entre le fragment de César et celui de Varron permettent d'envisager une autre possibilité : les deux groupes de signes ne se situent pas sur le même plan et la liste de César semble se référer seulement aux éléments consonantiques du répertoire varronien.

ABSTRACT : In a discussion on <x> 'double consonant', the Latin grammarian Pompeius (*GL* 5,108,7-13) inserts two quotations : the first one from the *De analogia* of Caesar, and the other one from the *De antiquitate litterarum* of Varro. Each expresses a different opinion about the original Latin alphabet. Varro distinguishes sixteen ancient characters among the twenty-three used in the classical age, whereas Caesar limits himself to eleven original characters. The latter opinion raises doubts among the scholars, who generally try to modify the text conveyed by Pompeius. An examination of the parameters followed by Varro and the comparison between his fragment and that of Caesar allow us to choose another possibility : the two groups of signs are not on the same level and the Caesar's list concerns only the consonant elements of the varronian inventory.

MOTS-CLÉS : *De analogia* ; Antiquité latine ; Latin ; Grammaire ; Phonologie ; Alphabet ; César ; Varron ; Grammairiens latins.

KEY WORDS : *De analogia* ; Latin antiquity ; Latin ; Grammar ; Phonology ; Alphabet ; Caesar ; Varro ; Latin grammarians.

-
1. Cette étude représente la version remaniée d'une communication présentée au colloque annuel SHESL (ENS Lyon, 2 février 2002) : je tiens à remercier tous ceux qui ont animé la discussion et qui m'ont permis d'améliorer sur plusieurs points le texte définitif, en particulier Bernard Colombat et Jean Lallot. Mes remerciements vont aussi à Mme Valeria Lomanto, avec laquelle un projet d'édition et de commentaire du *De analogia* est en cours. Les signes /.../ indiquent une transcription phonématique ; les signes [...] une transcription phonétique ; les signes <...> une transcription graphématique.

LES QUESTIONS relatives à l'écriture ont passionné très tôt les Latins, comme l'attestent les témoignages concernant leur activité littéraire, qui s'accompagnait souvent d'une réflexion théorique sur le langage. Dans le cadre de cette étude, je voudrais proposer l'analyse d'un fragment du *De analogia* de César, un ouvrage composé pendant la traversée des Alpes en 55 ou 54 av. J.-C. et dédié à Cicéron, peut-être en réponse à la faible attention que cet auteur avait consacrée dans le *De oratore* à la pureté (*Latinitas*) et à la clarté (*explanatio* ou *perspicuitas*) parmi les vertus du style oratoire².

De la trentaine de fragments du *De analogia* qui nous est parvenue, une courte citation transmise par le grammairien africain Pompée (fin du V^e siècle) a suscité de nombreux débats parmi les interprètes, qui essaient de corriger le texte en le rapportant aux traditions connues sur l'origine de l'alphabet latin (§ 1). L'analyse de ce fragment nous permettra de considérer dans l'ordre les théories anciennes sur les lettres nécessaires et superflues pour représenter le système phonématique latin (§ 2), ainsi que les listes des lettres primitives et supplémentaires (§ 3). Grâce au recours à ces données, il sera possible d'identifier le groupe de signes visé par César et son statut phonographique.

1. TEXTE ET CONTEXTE DU FRAGMENT

Dans la section *de littera* de son *ars*³, le grammairien Pompée observe que le <x> possède un caractère bi-phonématique et qu'il ne rentre pas dans l'ensemble des signes primitifs. En effet le <x> occupe une position spéciale dans le système alphabétique latin, où d'un côté il constitue un exemple d'ambiguïté (puisqu'il correspond au groupe bi-phonématique dorso-vélaire sourde/sonore + fricative alvéolaire), de l'autre il produit une asymétrie, du fait qu'il n'existe pas un signe parallèle pour le groupe labiale sourde/sonore + fricative alvéolaire. À ce sujet Pompée enchaîne deux citations concernant les lettres de l'alphabet latin primitif, où le <x> ne rentrait pas, l'une tirée du *De analogia* de César, l'autre du *De antiquitate litterarum* de Varron. Tandis que César compte onze caractères latins primitifs, Varron distingue seize caractères anciens au sein des vingt-trois employés à l'âge classique⁴ :

legimus apud maiores nostros primas apud Romanos XI litteras fuisse tantummodo, ut dicit Caesar in libro analogiarum primo: in libro

-
2. Cf. Hendrikson 1906 ; *contra* Dahlmann 1935 ; *cf.* aussi Lomanto 1994-1995, p. 16-22.
 3. Sur la structure des sections *de littera* dans les *artes* latines, *cf.* Froehde 1892, p. 69-100 et Jeep 1893, p. 109-115.
 4. Le texte de Pompée dépend du commentaire de Servius (*cf.* Schindel 1975, p. 19-33), qui toutefois ne contient pas le même *excursus* sur l'alphabet latin primitif : il se borne à présenter la question de <x> *consonans duplex* d'un point de vue historique, sous-entendant que la première version de l'alphabet était dépourvue au moins de ce signe. *Cf.* Papke 1988, p. 134 s. Le passage de Pompée sera repris tel quel par le soi-disant Donatus Ortigraphus p. 13, 105-109 Chittenden.

analogiarum primo Caesar hoc dicit, XI fuisse. Varro [frg. 2 p. 184 Funaioli = 41 Goetz & Schoell] docet in aliis libris, quos ad Accium scripsit, litteras XVI fuisse, postea tamen creuisse et factas esse XXIII. (Pompée *GL* 5,108,7-13)

Nous lisons chez les Anciens qu'il n'y a d'abord eu que 11 lettres chez les Romains, comme le dit César dans son *Analogie*, livre 1 ; dans *L'analogie*, livre 1, César dit ceci : il y en avait 11. Dans un autre ouvrage, les livres qu'il a dédiés à Accius, Varron enseigne qu'il y avait 16 lettres mais que leur nombre s'accrût par la suite jusqu'à 23. (Trad. F. Desbordes 1990, p. 142)

Le texte du fragment est reproduit tel quel par Lersch (1838, p. 133) et Egger (1843, p. 43), ainsi que dans les éditions de César de Nipperdey 1847 et de Kübler 1897. Cependant, la plupart des éditeurs et des interprètes, perplexes quant à l'opinion de César transmise par Pompée, corrigent le texte. Après avoir défini la thèse de César comme une « peruersa opinio » qu'il ne vaut pas la peine d'expliquer, Wilmanns (1864, p. 123 n. 2) identifie par conjecture les signes visés par César en <A E I O B C D L M N R> et renvoie à Hygin (sur lequel *cf. infra*, § 4.2). Schlitte (1865, p. 23) formule l'hypothèse que *XI* est une erreur de Pompée ou de sa source : il se montre convaincu que le contenu du passage est « singulare... atque inauditum » et qu'il ne peut certainement pas être attribué à César, dont l'œuvre n'était pas connue directement de Pompée. Funaioli (1907, p. 148) reconnaît que « de hac Caesaris doctrina a Pompeio tantum tradita est quod ambigatur ». Klotz (1927) élimine la phrase *in libro... fuisse* du texte de Keil et exprime l'opinion que les mots *apud maiores nostros* sont de César, les mots *apud Romanos* de Pompée. Collart (1954, p. 114 s.) considère la croyance réfractée par le fragment comme « bien étrange et pour laquelle on manque de recoupements ». En effet, dans la tradition grammaticale latine, aucun témoignage ne la confirme. Même Desbordes (1990, p. 142) se borne à renvoyer à Dahlmann (1935, p. 272 n. 2 « vielleicht liegt in XI eine Korruptele aus XVI oder XXI vor »), en supposant une faute dans la tradition manuscrite : « Avec XVI César aurait adopté la version la plus commune ; quant à XXI, c'est le nombre des lettres de l'alphabet *purement latin* [...]. Ou alors, en parlant vraiment de 11 lettres primitives, César adaptait au latin une version minimaliste [...]. Mais voilà bien un point où l'on n'espère pas sortir du domaine des hypothèses ».

2. LA TOTALITÉ DES CARACTÈRES EMPLOYÉS PAR LES ROMAINS

Une des caractéristiques fondamentales de l'écriture consiste en sa totalité : le système alphabétique tend à exprimer tout ce qu'il y a dans la langue, sans laisser de lacunes. La notation est toujours totalisante, parce que si des vides dans le système se produisent et que l'écriture ne les comble pas, elle risque de perdre sa fonctionnalité (*cf. Prosdocimi* 1990, p. 157 s.). Cependant, la superposition entre les unités phonématiques et les unités graphématiques ne se vérifie pas toujours entièrement : plutôt qu'une relation biunivoque, il est possible d'envisager des degrés différents d'approximation. Au long de ce

continuum, le latin emploie à l'âge classique un alphabet de vingt-trois caractères, où apparaissent des signes apportés par l'exigence de transcrire les emprunts du grec, tandis que des marques pour la durée (avec fonction distinctive) longue ou brève des voyelles sont absentes. Cette liste est attestée, parmi les grammairiens latins, par exemple chez Diomède (*GL* 1,421,32-33): « Les vingt-trois lettres que nous employons sont les suivantes : A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z »⁵.

Cicéron semble s'écarter de cet inventaire, quand il réduit l'alphabet latin à vingt-et-un signes. Dans le deuxième livre du *De natura deorum*, s'opposant à la conception épicurienne de l'univers, le stoïcien Balbus introduit une comparaison entre les atomes et les *litterae* : il exclut que les rencontres fortuites d'innombrables reproductions des vingt et une lettres (§ 93 *innumerabiles unius et uiginti formae litterarum*) puissent produire non seulement un poème de même dimension que celui d'Ennius, mais même un seul vers⁶. En réalité les deux totaux ne s'opposent pas l'un à l'autre, dans la mesure où, dans l'alphabet latin, vingt et un signes forment l'expression du système phonématique de la langue, et que deux ont été introduits pour transcrire les emprunts grecs. *Cf. infra*, § 3.2.

3. L'ÉCONOMIE DU SYSTÈME : SIGNES NÉCESSAIRES ET SIGNES SUPERFLUS

3.1. Les listes des grammairiens

Pour comprendre les critères selon lesquels Varron arrive à distinguer seize caractères primitifs au sein des vingt-trois de son époque, il faut creuser le problème du rapport entre les systèmes phonématique et graphématique. Dans le *De sermone Latino*, Varron propose d'analyser l'alphabet selon un principe d'économie, c'est-à-dire d'optimisation de la communication (*cf.* Prodocimi 1990, p. 162 s.), estimant que dix-sept signes peuvent suffire aux exigences de sa langue. Les autres caractères seraient le produit redondant de certaines incohérences du système. En fait, comme nous le verrons plus loin (*cf. infra*, § 4.3), l'alphabet latin reproduisait les exigences des maîtres de la langue source (les Grecs) : son enseignement suivait le principe économique de la répétitivité sans effort, au préjudice du souci d'une notation appropriée (*cf.* Prodocimi 1990, p. 164-166). En revanche, le but de Varron est, du point de vue du locuteur latin, de déceler aussi bien les insuffisances de l'alphabet hérité que les successives adjonctions pléonastiques : « Les lettres latines étant au nombre de vingt-trois, Varron dit qu'elles sont au nombre de dix-sept ; il

5. *Cf.* aussi *GL* 1,421,19 s. ; [Probus] *inst. art.* *GL* 4,49,2 s. ; Sergius *GL* 4,475,10 ; Priscien *GL* 2,7,6 ; Isidore *orig.* 1,3,4.

6. *Cf.* aussi Suétone *Aug.* 88 : l'historien rapporte que l'empereur Auguste se servait pour sa correspondance d'un code où chaque lettre était remplacée par celle qui la suivait : le *a* par le *b*, le *b* par le *c*, etc. ; pour le *x* il employait deux *a*.

considère comme superflues les autres » (Varron frg. 239 p. 268 Funaioli = 67 Goetz & Schoell, d'après *explan. GL* 4,519,11s.).

Le grammairien Diomède (*GL* 1,423,31-33) nous permet d'identifier les signes inutiles, parce qu'il considère — parmi les vingt-trois de l'alphabet latin — le <h> comme marque d'aspiration, le <x> comme lettre double, les <k> et <q> comme superflus, les <y> et <z> comme grecs⁷.

Quintilien (*inst.* 1,4,9) nous offre une explication des raisons qui ont conduit à ce choix. Le <h> n'entre pas en corrélation avec un signe qui marque l'absence d'aspiration, comme en grec le font l'esprit rude et l'esprit doux ; de même, le <x>, issu de vélaire + sifflante, n'est pas en corrélation, comme en grec <ξ> avec <ψ>, avec un signe pour la séquence labiale + sifflante ; le <k> vaut seulement comme abréviation de mots dont il formait l'initiale (par ex. *kalendae*) ; le <q> remonte au grec ϑ, employé seulement comme marque du numéro 90.

Les mêmes considérations apparaissent déjà chez Varron, qui introduit en plus un argument d'ordre formel, relatif au nom des lettres : les <h> <k> <q> n'ont pas un nom conforme au type des muettes et les <x> <z> n'en ont pas un conforme au type des *semiuocales*⁸.

La question du *nom des lettres*⁹ s'inscrit dans la problématique plus générale de l'autonymie (cf. Desbordes 1990, p. 120-125), c'est-à-dire de la possibilité de parler de certaines entités linguistiques, comme la syllabe, le mot, l'énoncé, en les reproduisant exactement telles qu'elles sont dans le discours (par ex. « [ba] est une syllabe », « [pierre] est un mot », etc.). Dans le cas des lettres, les voyelles sont autonomes à la fois du point de vue paradigmatic (par ex. le *A* peut être prononcé seul) et du point de vue syntagmatic (par ex. le *A* peut constituer une syllabe dans une série de syllabes) ; les *semiuocales* (*F S M N L R*) peuvent être émises isolément (par ex. le /r/ comme [r̥]), mais en syntagme elles ne constituent pas une syllabe¹⁰ ; les occlusives demandent toujours un appui vocalique. Ces caractéristiques impliquent que les noms des lettres sont obtenus à partir de leurs différentes valeurs syllabiques (cf.

7. Sur les dix-sept signes fondamentaux (A B C D E F G I L M N O P R S T V) et sur les six superflus (H X K Q Y Z), cf. aussi Victorinus *GL* 6,5,30-6,8 = 3,11-13 Mariotti ; Donat *GL* 4,368,12-14 = 605,5-7 Holtz ; Pompée *GL* 5,111,6-8 ; Clédonius 5,28,15-17. Priscien (*GL* 2,12,16-18) garde le <x> parmi les signes fondamentaux ; Martianus Capella (3,258 s.) conserve le <y>, *ut senae fiant uocales, semiuocales et mutae* « afin que les voyelles, les *semiuocales* et les occlusives soient toutes au nombre de six ».

8. Cf. aussi Sergius *GL* 4,478,2-5 ; frg. *Bob. acc. GL* 7,539,12-15.

9. Cf. Schulze 1904 (=1933) ; Hammarström 1920, p. 15-34 ; Ullman 1927 ; Peeters 1928 ; Hammarström 1930 ; Jellinek 1930 ; Strzelecki 1948 ; Sittig 1952 ; Strzelecki 1958 ; Einarson 1967 ; Gordon 1971 et 1973 ; Traina 19734, p. 22-24 ; Bouüaert 1975 ; Mareš 1977 ; Wachter 1987, p. 50-54.

10. Cf. Terentianus Maurus *GL* 6,332,222-227 et 6,349,812-814.

Prosdocimi 1990, p. 187) : voyelle ; voyelle + *semiuocalis* ; occlusive + voyelle.

Varron nous donne la liste de ces noms dans son *De antiquitate litterarum*, où il précise que les dénominations des occlusives se terminent en *-ē* (*bē pē, tē dē, kē gē*) et que les dénominations des *semiuocales* commencent par *e-* (*ef es, em en, el er*)¹¹. En ce qui concerne les *litterae superfluae*, il constate que les <h> <k> <q>, appelées *hā kā qū*, ne peuvent pas appartenir aux occlusives¹² et que les <x> <z>, appelées *iks*¹³ et *zeta* (cette dernière lettre étant toujours considérée comme étrangère, ainsi que le confirme son nom grec), ne peuvent pas appartenir aux *semiuocales* :

Varron dit que, parmi les consonnes, celles qui sont des *semiuocales* doivent commencer par E, celles qui sont des occlusives doivent se terminer en E. À cause de cela, celles qui ne commencent pas par E ou ne se terminent pas en E, peuvent être accusées de ne pas être des lettres ou de ne pas être nécessaires, comme parmi les *semiuocales* X et Z. En fait, elles ne sont pas nécessaires parce qu'elles sont doubles et qu'elles peuvent résulter d'autres lettres. Pour la raison que nous avons dite, H, K, Q s'éliminent du groupe des muettes : H parce qu'elle est une aspiration et non une lettre ; K et Q parce que la lettre C en peut parfaitement occuper la place. (Varron frg. 241, p. 269 Funaioli = 43 Goetz & Schoell, d'après *explan. GL* 4,520,18-26)

3.2. La littera : propositions concrètes et statut théorique

Les grammairiens latins considèrent que les caractères présentés comme superflus par Diomède sont des formes de pléonasme et de redondance vis-à-vis des dix-sept signes fondamentaux : ayant pour but l'optimisation fonctionnelle du système, ils tendent, dans la plupart des cas, à simplifier les choix orthographiques. Leurs propositions semblent présupposer une réflexion théorique sur les unités minimales du langage : en particulier, une première approche consiste à mettre en relief les paramètres articulatoires des éléments phonico-graphiques (« Das physikalisch-physiologische Prinzip », selon Ax 1986, p. 1, suivi par Vogt-Spira 1991, p. 305 s.) ; une deuxième vise à distinguer les niveaux phonologique et graphématique à l'intérieur du signe

11. Ces noms syllabiques du type [ef], qui se seraient généralisés à partir du IV^e siècle, remontent vraisemblablement à Varron, même si dans ses œuvres les lettres sont toujours indiquées au moyen de leur signe graphique : cf. par ex. *ling.* 5,21 *itaque tera in augurum libris scripta cum R uno* « le mot *tera* "terre" dans les livres des Augures est écrit avec un seul R ».

12. Les noms 'ka' et 'qu' correspondent à l'emploi d'un allographe pour chaque allophone de la vélaire /k/. Le nom 'ha' est d'origine incertaine : il peut avoir été influencé par *ka*, quand le -h- intervocalique commença à être noté par <ch> (*mihī* > *michi*, *nihil* > *nichil*), ou bien il représenterait la première syllabe de *halitus* « souffle », selon une conception de <h> comme *nota aspirationis*.

13. Le nom 'iks' peut dériver d'une inversion du grec ξεῖ, prononcé [xi] à partir du I^{er} siècle av. J.-C.

linguistique (« das semiotische Prinzip », selon Ax 1986, p. 1, suivi par Vogt-Spira 1991, p. 306 s. ; cf. aussi Maas 1986 et, plus en général, Puentes Romay 1991, p. 148-153).

Les définitions du type *littera est pars minima uocis articulatae* « la lettre est la plus petite partie de la voix articulée » (Donat *GL* 4,367,9 = 603,6 Holtz ; cf. aussi *ThLL* 7.2,1515,21-30) résument le premier genre d'observations, impliquant, entre autres, le fait que *littera sola non habet quo soluitur. ideo a philosophis atomos dicitur* « seule la lettre ne se décompose pas en d'autres unités ; à cause de ce fait, les philosophes l'appellent *atomos* (insécable) » (Sergius *GL* 4,475,9). Par rapport à cette conception, le <x>, qui correspond au grec <ξ>, constitue une anomalie. En effet, d'un côté, il a une valeur biphonématique, de l'autre, il représente l'archigraphème d'un groupe phonique où la différence entre les composantes sourde et sonore (/k/ vs /g/) s'annule. Par conséquent, Nigidius Figulus (frg. 19 p. 168 Funaioli, d'après Marius Victorinus *GL* 6,8,16 = 4,5 Mariotti) n'emploie pas le <x> et Varron (frg. 49 p. 206 Funaioli = 112 Goetz & Schoell, d'après Cassiodore *GL* 7,153,1-6) ne le considère pas comme une *littera*¹⁴.

Une vaste série de considérations peut être rapportée au noyau théorique implicite dans le deuxième type de définitions : *littera igitur est nota elementi et uelut imago quaedam uocis literatae* « la lettre est donc le signe de l'unité phonologique et pour ainsi dire une image de la voix susceptible de représentation écrite » (Priscien *GL* 2,6,23 s. ; cf. aussi *ThLL* 7.2,1515,38-49). Par exemple, le rapprochement entre l'aspiration initiale latine et l'esprit rude du grec a induit les grammairiens à considérer le <h> comme le signe graphique (*nota*) d'une façon particulière d'articuler une voyelle, la fricative glottale n'ayant pas pour la plupart d'entre eux le statut d'unité phonico-graphique autonome (*littera, elementum*)¹⁵.

Le cas inverse est représenté par le /f/, qui chez les Latins remplit le rôle d'unité phonématique, sans qu'une unité graphématique correspondante soit disponible dans l'alphabet emprunté. Avant l'affectation du digamma 'éolien' à cette notation¹⁶, Priscien (*GL* 2,11,8-10) affirme que les anciens avaient recours au digramme <ph> : « encore aujourd'hui nous gardons l'ancienne graphie, employant P et H pour φ, comme dans *Orpheus, Phaeto*. Cependant, ensuite il a paru bon d'écrire F pour P et H dans les mots latins, comme dans *fama* "réputation" *filius* "fils" *facio* "(je) fais" ».

De même, pour la question du graphème <g>¹⁷, il faut rappeler que l'alphabet latin primitif, tel qu'il a été hérité de l'étrusque, employait le signe C,

14. Cf. Dahlmann 1970, p. 121 s. ; Desbordes 1990, p. 157 et 176 s.

15. Cf. Dahlmann 1970, p. 27-29 ; Traina 1973⁴, p. 49-54 ; Gernia Porzio 1974 ; Biville 1990, p. 273 ; Desbordes 1990, p. 179-183.

16. Cf. Wachter 1987, p. 23-31 ; Desbordes 1990, p. 158 s. ; Prosdocimi 1990, p. 234-236.

17. Cf. Lejeune 1957 ; Dahlmann 1970, p. 102 s. ; Wachter 1987, p. 324-333 ; Biville 1990, p. 219 ; Desbordes 1990, p. 149-153 et 176.

issu du grec Γ arrondi, comme archigraphème pour représenter à la fois l'allophone palatale de /k/ et le phonème /g/. La réforme graphique¹⁸ amenant l'introduction de la lettre <g> aurait fait prévaloir une relation biunivoque entre phonème et graphème¹⁹.

Pour ce qui est des autres dorso-vélaires, dans les phases initiales de l'évolution de l'alphabet, le souci de transposer la séquence phonique en des signes conventionnels avait entraîné le cas d'un phonème représenté par deux ou plusieurs signes graphiques, répartis selon le contexte. Ainsi, sur la base d'un critère phonique, trois allographes transcrivaient les variantes articulatoires de l'occlusive dorso-vélaire sourde qui étaient déterminées par le contexte : le <k> pour /k/ devant voyelle moyenne [a], le <q> pour /k/ devant voyelle vélaire [u], le <c> pour les autres combinaisons de /k/²⁰. Les grammairiens latins s'accordent presque tous (cf. Dahlmann 1970, p. 46-49 et 75-77) à considérer le souci phonique comme inutile, même si l'orthographe tend à se maintenir au détriment de l'optimisation fonctionnelle du système. Il s'agit d'une autre forme d'économie (cf. *supra*, § 3.1), qui privilégie la répétitivité sans effort sur l'innovation avec effort.

L'emploi de <q> pose des problèmes plus complexes (cf. Desbordes 1990, p. 159 et 177-179), parce que le digramme <qu> sert à transcrire la séquence de deux phonèmes /k/ + /u/ ainsi que la labio-vélaire indo-européenne /*k^w/. Il a donc une valeur à la fois biphonématique et monophonématique. Lucilius (frg. 14 p. 40 Funaioli, d'après Anneus Cornutus frg. 4 p. 176-178 Mazzarino chez Cassiodore *GL* 7,149,1-3) avait proposé de limiter l'emploi de <q> aux cas où <qu> correspond à une labio-vélaire. Cette proposition n'est acceptée ni par Nigidius Figulus (frg. 19 p. 168 Funaioli), ni par Licinius Calvus (p. 440 Funaioli = frg. 37 p. 500 Malcovati, d'après Victorinus *GL* 6,9,1 s. = 4,5 Mariotti), qui « n'a pas employé la lettre q », ni non plus par le grammairien augustéen Antonius Rufus (frg. 1 p. 508 Funaioli, d'après Vélius Longus *GL*

18. Les spécialistes ne sont pas d'accord sur le concept de 'réforme graphique' : une opinion 'anti-réforme' est soutenue, dernièrement, par Bernardi Perini (1983, p. 146 en particulier) ; voir pour une évaluation équilibrée : Prosdocimi 1990, p. 236-238 (p. 237 en particulier) : « *Per quanto concerne l'innovazione, si dovrà distinguere tra una novità che può essere sporadicamente poligenetica e una innovazione vera e propria che è qualcosa di socialmente accettato e come tale, per definizione, monogenetico. Dopo di che la 'sanzione' può non essere dovuta ad una singola personalità, ma quando entra nel corpus dottrinale è comunque una riforma* »).

19. Les témoignages attribuent à Spurius Carvilius (*test.* 1 p. 3 Funaioli, d'après Plutarque *quaest. Rom.* 54 ; Scaurus *GL* 7,15,16), consul en 234 et en 228 av. J.-C., l'introduction du <g> pour noter la dorso-vélaire sonore. Cette innovation ne peut pas être antérieure à l'abolition de l'ancien <z> latin, remplacé par le <g> dans la succession des signes alphabétiques. Selon Havet (1878, p. 16-18), l'activité grammaticale de Carvilius comblerait en quelque sorte la lacune qui sépare Appius (auquel remonterait l'élimination du <z>) de Livius Andronicus : elle se situerait donc entre 260 (Appius vivait encore en 280) et 240 av. J.-C. (premières représentations de Livius).

20. Cf. Wachter 1987, p. 14-22 ; Desbordes 1990, p. 155-157 ; Prosdocimi 1990, p. 210-212.

7,79,13-15), qui employait toujours et exclusivement <q>. Varron et Macer (respectivement frg. 240 p. 268 et p. 525 Funaioli) ne considèrent pas <k> et <q> comme des lettres (cf. Dahlmann 1970, p. 100 s.).

Un souci puriste avait déjà amené les poètes Livius Andronicus, Naevius et Accius à éviter <y> ainsi que <z> (Accius frg. 26 p. 31 Funaioli, d'après Victorinus *GL* 6,8,11-13 = 4,4 Mariotti); Cicéron (*orat.* 160) témoigne qu'Ennius refusait l'emploi de <y>²¹. En effet, ces lettres, qui servent uniquement à transcrire des hellénismes, n'ont pas d'unités correspondantes dans le système des phonèmes latins : d'un point de vue articulatoire (implicite, ainsi que nous l'avons vu, dans le premier type de définitions de *littera*), le <z> est une lettre double, comme le <x> (cf. Verrius Flaccus frg. 12 p. 516 Funaioli, d'après Velius Longus *GL* 7,51,1-5; Annaeus Cornutus frg. 19 p. 194 s. Mazzarino, d'après Cassiodorus *GL* 7,154,7 s.); le <y> se superpose au <u> latin (Verrius Flaccus frg. 11 p. 516 Funaioli, d'après Velius Longus *GL* 7,49,6-10; Annaeus Cornutus frg. 17 p. 190-192 Mazzarino, d'après Cassiodore *GL* 7,153,11-14).

4. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ALPHABÉTIQUE

4.1. *Les litterae priscae et additae*

Les considérations précédentes nous permettent à présent d'établir un lien entre la liste des caractères nécessaires pour noter les phonèmes du latin et la liste des caractères primitifs. Outre le fait qu'elles sont superflues, les *litterae Graecae* <y> et <z> et la *consonans duplex* <x> représentent aussi des caractères étrangers à l'alphabet primitif, introduits pour la transcription des emprunts du grec ; la *nota aspirationis* <h> et le <q> ont un statut confus, éloigné du noyau du système. De même, <f> et <g> représentent le produit de l'adéquation progressive du système graphématique au système phonématique (cf. Desbordes 1990, p. 148). Par conséquent, tous ces signes doivent être écartés de la liste de vingt-trois lettres de l'alphabet classique. En revanche, le doublet <c> et <k> constitue un archaïsme demeurant dans la série primitive : A B C D E I K L M N O P R S T V.

4.2. *Les inventaires des caractères primitifs*

La liste des *litterae priscae* est à la base des considérations de Varron, quand il affirme dans son *De antiquitate litterarum* que l'alphabet primitif se composait de seize caractères :

Chez nos anciens, les lettres étaient au nombre non de vingt-trois, mais de seize. Ensuite d'autres ont été ajoutées [...]. Nous tenons cette information

21. Cf. Dahlmann 1970, p. 28 s. ; Perl 1971. En particulier sur <y> cf. Seelmann 1885, p. 219-221 ; Traina 19734, p. 45 ; Biville 1995, p. 257-264. Sur <z> cf. Havet 1878 et 1879 ; Seelmann 1885, p. 319-324 ; Wachter 1987, p. 43-50 ; Biville 1990, p. 99-105 ; Desbordes 1990, p. 153-155.

de Varron, dans les livres consacrés à Accius, ainsi que la raison pour laquelle elles ont ce nombre, sont disposées dans cet ordre et sont appelées par ces noms [...]. Dans d'autres livres consacrés à Accius, Varron enseigne que les lettres étaient au nombre de seize, mais qu'ensuite elles s'accrurent jusqu'au nombre de vingt-trois [...]. Dans ce dernier ouvrage, on rappelle qui inventa telle lettre et qui telle autre. (Varron *ant. litt.* frg. 2 p. 184 Funaioli = 41 Goetz & Schoell, d'après Pompée *GL* 5,98,20 s. ; 22-25 ; 108,10 s. et 13 s.)

Grâce à l'exclusion des *litterae additae*, cette liste peut correspondre à l'alphabet grec primitif, qui comptait lui aussi 16 caractères :

A B C D E I K L M N O P R S T V
A B Γ Δ E I K Λ M N O Π P Σ T Y

Victorinus²² et Priscien expriment clairement cette idée :

Nos ancêtres latins emploient les lettres qu'ils ont reçues des Grecs : A B C D E I K L M N O P [Q] R S T <V>. (Victorinus *GL* 6,11,5 s. = 4,20 Mariotti)

Chez les Grecs les plus anciens existaient seulement seize lettres : une fois qu'ils les ont reçues des Grecs, les Latins en ont gardé perpétuellement le caractère ancien. (Priscien *GL* 2,11,1 s.)

En effet, les textes appartenant au genre littéraire 'sur les découvertes' (περὶ εὐρημάτων)²³, qui visait à identifier les *primi inuentores* de nombreuses créations, traitent la question de l'apparition de l'écriture en Grèce à partir d'un noyau de *seize lettres* importées de Phénicie ou d'Égypte. Ces témoignages, même s'ils puisent dans le mythe, soulignent une caractéristique centrale de l'écriture, à savoir son caractère conventionnel (cf. Prosdocimi 1990, p. 158). L'écriture doit être apprise et, avant tout, être enseignée. Des êtres humains héroïques ou des dieux se chargent de la phase de l'enseignement primitif, qui représente un préliminaire à l'apprentissage et à l'emploi. Les ajustements des règles qui gouvernent l'emploi et l'introduction de signes ou de conventions nouvelles sont aussi attribués à des individus précis.

- 1) En puisant vraisemblablement dans les *libri rerum memoriae dignarum* du grammairien Verrius Flaccus, Pline (*nat.* 7,192 s.) attribue l'invention de l'écriture aux Assyriens. Il rappelle aussi l'opinion de l'annaliste Gellius (frg. 1 p. 120 Funaioli = 2 p. 148 Peter²), qui, suivant Platon, conférait cette prérogative au dieu égyptien Thoth, ainsi qu'une autre théorie, concernant les Syriens, confondus avec les Phéniciens. Les Égyptiens sont évoqués par Anticlède (140 frg. 11 Jacoby), historien athénien du III^e siècle, qui pensait au héros Menon, tandis qu'Épigène (frg. 6 Schnabel), astrologue du II^e siècle, se référait aux Babyloniens,

22. Cf. aussi Victorinus *GL* 6,5,30-6,2 = 3,11 Mariotti ; sur *GL* 6,11,5 s. = 4,20 Mariotti cf. Shady 1869, p. 10-12.

23. Cf. Brusskern 1864 ; Eichholtz 1867 ; Kremmer 1890, p. 96-106 ; Kleingünther 1933 ; Thraede 1962a et 1962b ; en particulier sur l'invention des lettres cf. Franz 1840, p. 12-28, Schmidt 1893, p. 373-379, Larfeld 1914³, p. 212-214 et surtout Jeffery 1967. Le point de vue des modernes est synthétisé par Gordon 1969.

- qui écrivait sur des briques cuites leurs calculs astronomiques. Pline cite aussi Bérose (pseudo-Bérose de Cos, auteur de *Χαλδικά*, 680 frg. 16b Jacoby) et Critodème, astrologue d'époque hellénistique. Selon le mythe, après son invention à l'étranger, Cadmos le Phénicien aurait rapporté en Grèce l'écriture ou au moins seize lettres de l'alphabet ($\alpha \beta \gamma \delta \varepsilon \zeta \eta \theta \iota \kappa \lambda \mu \nu \omicron \pi \rho \sigma \tau$), celles que les Pélasges auraient introduites dans le Latium. En Grèce, Palamède aurait ajouté quatre lettres supplémentaires au noyau des seize ($\eta \upsilon \phi \chi$) et le poète lyrique Simonide, au VI^e siècle, quatre autres encore ($\psi \xi \omega \theta$).
- 2) Dans ses *Annales* Tacite (*ann.* 11,14,1 s.) parle de l'introduction de trois lettres nouvelles voulue par l'empereur Claude : même s'il ne l'affirme pas explicitement, il a dû citer les mots que Claude aurait prononcés à cette occasion, comme il le fait au chapitre suivant pour la question de la restauration de l'ordre des aruspices. Dans son bref *excursus* sur l'invention de l'écriture, l'historien attribue le primat aux Égyptiens, comme le prouve l'emploi des hiéroglyphes. Cependant, les Phéniciens, ayant introduit l'écriture en Grèce grâce à leur maîtrise des mers, ont pu s'arroger le titre d'inventeurs. Les seize premiers caractères seraient dus à Cécrops ou à Lin de Thèbes, le reste aurait été introduit par la suite, entre autres, par Simonide²⁴.
 - 3) Irénée, évêque de Lyon, (*adu. haer.* 1,15,4) mentionne l'apport des seize caractères en Grèce par Cadmos et l'adjonction, après les aspirées et les doubles, des voyelles longues par Palamède.
 - 4) L'*ars grammatica* attribuée à Victorinus ou Palémon (*GL* 6,194,11-16)²⁵ considère les Phéniciens comme les inventeurs de l'écriture²⁶ et mentionne en même temps les traditions sur les Assyriens et le Mercure des Égyptiens. Cadmos aurait introduit seize caractères en Grèce, Palamède aurait ajouté quatre lettres ($\eta \psi \phi \chi$) et Simonide autant ($\zeta \xi \omega \theta$).
 - 5) Une scholie à Denys le Thrace (*scholium Marcianum GG* 1.3,320,20-26), après avoir supposé l'invention de l'écriture chez les Phéniciens d'après l'usage hébraïque, reconnaît en Palamède l'inventeur des seize caractères grecs et attribue à Cadmos l'adjonction des aspirées ($\theta \phi \chi$), à Simonide celle des voyelles longues ($\eta \omega$), à Épicharme celle des consonnes doubles ($\zeta \xi \psi$).
 - 6) Jean le Lydien (*mens.* 1,8) se borne à signaler que l'alphabet primitif se composait des seize caractères qu'Évandre, après les avoir reçus de Cadmos, porta en Italie. Les doubles, les aspirées et les longues auraient été trouvées postérieurement.
 - 7) Un glossaire byzantin du IX^e siècle (Miller 1880, p. 181 = Aristotele frg. 638 [πέπλος] Rose), citant le πέπλος attribué à Théophraste, rapporte une histoire semblable à celle de Pline (invention de l'écriture par les Égyptiens, médiation des Phéniciens, diffusion en Grèce de seize caractères par Cadmos), attribuant à Palamède et à Léoprepès, fils de Simonide, l'introduction d'autres lettres, $\zeta \theta \phi \chi$ et $\eta \xi \psi \omega$

24. Cf. Leo 1896 (= 1960), p. 312. Sur Lin de Thèbes cf. Jeffery 1967, p. 160.

25. Le même passage se retrouve chez Audax *GL* 7,325,1-7.

26. L'état de la recherche moderne sur les prolongements de l'alphabet phénicien est illustré par Lipinski 1988.

respectivement. La mention du *πέπλος* de Théophraste et les correspondances avec le texte de Pline, qui cite encore Théophraste aux paragraphes suivants, ont amené Wendling (1891, p. 4-10) à supposer que le texte plinien dépendait de Théophraste, ou au moins qu'ils avaient une source commune.

Une deuxième tradition, qui remonte à Aristote envisage *dix-huit caractères* primitifs, auxquels les autres se seraient ajoutés à des étapes successives.

- 1) Aristote (frg. 501 [πολιτεία Θηβαίων] Rose) est cité par Pline *nat.* 7,192²⁷, selon lequel le philosophe « préfère admettre dix-huit lettres à l'origine et attribuer l'adjonction des deux lettres φ χ à Épicharme plutôt qu'à Palamède ».
- 2) Une scholie à Denys le Thrace (*scholium Vaticanum GG* 1.3,182,19 s.), après avoir évoqué plusieurs légendes sur l'invention de l'alphabet, détache les consonnes aspirées et les doubles du reste de l'alphabet, qui aurait compté dans un premier temps dix-huit caractères.
- 3) Reproduisant en quelque sorte la tradition des dix-huit lettres, Hygin (*fab.* 277,1 s.) distingue deux étapes dans la constitution du noyau primitif de l'alphabet²⁸ : les Parques ou Hermès auraient inventé sept lettres, auxquelles Palamède en aurait ajouté onze. Simonide et Épicharme auraient ajouté l'un quatre (ω ε ζ φ) et l'autre deux nouvelles lettres (π ψ). Une autre tradition considère comme inventeur de l'écriture l'Hermès d'Égypte : de ce pays, Cadmos aurait rapporté les lettres primitives en Grèce, où Apollon aurait ajouté les autres. Malheureusement le texte d'Hygin n'est pas certain et il est difficile de reconstruire quelles étaient les sept premières lettres et les onze successives. Toutefois, il semble possible de supposer qu'Hygin atteste la même répartition que la scholie à Denys le Thrace, en superposant un paramètre diachronique à la distinction entre la nature des sons : les sept voyelles auraient été créées au début, suivies par les onze consonnes simples (cf. Papke 1988, p. 153 s.). Les voyelles précéderaient les autres lettres par le fait qu'elles peuvent être prononcées par elles-mêmes, tandis que les consonnes demandent toujours un appui vocalique²⁹.
- 4) Après avoir affirmé que l'écriture hébraïque, due à Moïse, serait à la source des écritures grecque et latine, et que celle des Syriens et des Chaldéens remonterait à Abraham, Isidore de Séville (*orig.* 1,3,4-7 : cf.

27. Cf. aussi *anecd. Gr.* 2,783,4 et 786,2 Bekker.

28. Selon Wendling (1891, p. 29, suivi entre autres par Papke 1988, p. 154 s.), le texte d'Hygin représente un mélange des traditions attribuées à Aristote et à Théophraste : Aristote assigne 18 lettres aux Phéniciens, 2 (θ χ) à Épicharme, 4 (η ξ ψ ω) à Simonide ; Théophraste assigne 16 lettres aux Phéniciens, 4 (ζ φ θ χ) à Palamède, 4 (η ξ ψ ω) à Simonide ; Hygin assigne 7 lettres aux Parques, 11 à Palamède, 2 à Épicharme, 4 à Simonide.

29. Cf. par ex. *scholium Vaticanum GG* 1.3,198,10-15. Papke (1988, p. 155 s.) attribue l'idée de la supériorité hiérarchique des voyelles sur les autres phonèmes à une influence pythagoricienne, citant Plutarque *quaest. conu.* 737d-738c, où sont exposés plusieurs arguments du type « quelle est la raison pour laquelle la lettre *alpha* précède les autres lettres » (les paragraphes 738c-739a sont dédiés au nombre des lettres, avec une explication des seize caractères originaux).

Swiggers 1984, p. 283) présente des traditions plus spécifiques. L'écriture égyptienne serait due à Isis (fille d'Inachos venue de Grèce) ; les Grecs auraient connu cette invention par les Phéniciens, notamment par Cadmos ; celui-ci aurait rapporté 17 lettres (α β γ δ ε ζ ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ φ), auxquelles Palamède, puis Simonide en auraient ajouté 3 chacun (η χ ω et ψ ξ θ respectivement), le γ étant dû à Pythagore qui y voyait un symbole de la vie humaine.

4.3. La transmission de l'alphabet latin primitif

Après sa constitution en Grèce, l'alphabet est appliqué à une langue nouvelle, le latin : cette transmission/enseignement se vérifie de trois façons différentes : l'arrivée en Italie des Pélasges³⁰ ; la médiation étrusque³¹ ; l'histoire d'Évandre. En ce qui concerne cette dernière tradition, les annalistes romains (notamment Fabius Pictor frg. 1 p. 2 Funaioli = 1 p. 5 Peter² ; Cincius Alimentus p. 2 Funaioli = frg. 1 p. 40 Peter² ; Gellius frg. 2 p. 120 Funaioli = 3 p. 148 Peter², d'après Victorinus *GL* 6,23,14-22 = 4,95 s. Mariotti³²) veulent que l'Arcadien Évandre³³ se soit établi sur le site de Rome, où il aurait fondé une cité et introduit l'écriture. Il s'agissait — excepté quelques adaptations — des mêmes signes que ceux que Cadmos avait connus chez les Phéniciens et qu'il avait diffusés en Grèce : A B C D E I K L M N O P R S T V. À ce noyau de seize lettres, exporté chez les Latins, en Grèce Palamède et Simonide auraient ajouté, dans un deuxième temps, huit autres signes : les deux voyelles longues, les trois consonnes doubles et les trois aspirées³⁴. D'autres sources signalent que l'apport de l'écriture à Rome remonterait non à Évandre, mais à des personnages liés à sa légende, notamment à Hercule³⁵ et à Carmenta, mère d'Évandre³⁶.

30. Cf. Pline *nat.* 7,193, illustré *supra*, § 4.2, [Victorinus/Palémon] *ars GL* 6,194,11-17 ; *schol. Vat. GG* 1.3,185,24-26 ; Briquel 1988, p. 258-263.

31. Cf. Jean le Lydien *ost.* 3 ; Briquel 1988, p. 263-270 ; Desbordes 1990, p. 143-145.

32. Cf. aussi Victorinus *GL* 6,23,22-26 = 4,97 Mariotti.

33. Cf. Peruzzi 1973, p. 41 n. 102 et Briquel 1988, p. 254-258.

34. Cette évolution rend compte de la transformation de l'alphabet ionien-attique et non d'autres alphabets dialectaux : quand les Latins ont adopté ce schéma, « ils ont gagné une vue évolutive de l'écriture, mais ils se sont trouvés embarrassés d'un ancêtre qui n'était pas celui qui, en réalité, avait donné naissance à leur alphabet » (Desbordes 1990, p. 138). Sur le passage de Victorinus cf. Shady 1869, p. 32-34.

35. Cf. Plutarque *quaest. Rom.* 278d-e et Bayet 1926.

36. La mère d'Évandre, Νικόστράτη, avait reçu deux appellations qui témoignent de ses vertus prophétiques : Θέμις et *Carmenta*. Dérivé de formation obscure de *carmen*, le nom *Carmenta* ou *Carmentis* démontre l'existence d'une ancienne tradition latine parallèle au mythe grec, à travers laquelle les Romains revendiquaient leur rôle dans l'histoire de l'écriture. Cette thèse trouve de nombreuses attestations chez les grammairiens latins, vraisemblablement influencés par ce que Varron avait écrit dans son *De antiquitate litterarum*. Cf. Peruzzi 1978, p. 50 s.

Quoi qu'il en soit, c'est l'alphabet grec qui est transmis : l'ensemble de la théorie des *litterae priscae* et *additae* montre qu'à l'origine l'alphabet latin est créé selon la perspective des maîtres de la langue source, avec un certain nombre de surdéterminations d'un côté et de sous-déterminations de l'autre.

5. CÉSAR, VARRON, POMPÉE, CLÉMENT

La plupart des textes cités jusqu'ici concerne des Grecs qui introduisent leur alphabet en Italie. Le fait qu'il s'agisse de lettres éoliennes peut expliquer les différences de forme entre les signes latins et les signes du grec classique (*cf.* Pline *nat.* 7,210 « les anciennes lettres grecques étaient à peu près les mêmes que les lettres latines d'aujourd'hui »). Les auteurs qui se sont aperçus d'une différence plus profonde ont essayé de soutenir une spécificité latine au moyen du mythe de Carmenta : elle aurait inventé les lettres latines (*cf.* Servius *GL* 4,421,2) ou aurait transformé les lettres grecques en lettres latines (*cf.* Hygin *fab.* 277 : *cf.* Desbordes 1990, p. 147). Cette revendication devient particulièrement importante dans la mesure où elle montre le rôle de l'idéologie de l'écriture, c'est-à-dire de sa pertinence culturelle.

De toute façon, aucune des légendes accueillies par la tradition ancienne, des annalistes jusqu'à Isidore, ne présente d'éléments communs avec la thèse de César selon laquelle les lettres primitives auraient été au nombre de onze. Hygin attribue à Palamède l'introduction de onze lettres, mais cette coïncidence, étant donné la différence de contexte, ne peut être interprétée autrement que comme accidentelle.

L'examen des paramètres auxquels Varron avait recouru et la comparaison avec les opinions d'autres grammairiens latins peuvent nous guider pour l'interprétation du texte de César. Comme nous l'avons vu (*cf. supra*, § 1), dans une discussion concernant le signe <x>, considéré comme récent et comme expression de la séquence de deux phonèmes, Pompée mentionne, l'un après l'autre, le passage de César sur les onze caractères primitifs et celui du *De antiquitate litterarum*, où Varron affirme que les lettres primitives étaient au nombre de seize. Selon Victorinus (*cf. supra*, § 4.1) ce dernier inventaire comprenait cinq voyelles et onze consonnes :

A E I O V
B C D K L M N P R S T

Même si Pompée juxtapose les deux déclarations de César et de Varron, en leur accordant la même importance, les membres des deux ensembles de signes n'ont pas le même statut : très probablement les deux auteurs partagent l'opinion, commune à toute la tradition grammaticale latine (*cf. supra*, § 4.3), selon laquelle l'alphabet initial se composait de seize lettres. Il se peut que César, après avoir parlé des voyelles, qui sont incontestablement primitives, se soit arrêté sur les onze consonnes, en soulevant peut-être la question du rapport entre signes primitifs et signes nécessaires au système de la langue latine, système qu'il vise toujours à rendre cohérent. Le texte de cette analyse, ou une

citation, ou bien encore un résumé étant parvenu à Pompée, le grammairien a interprété les éléments consonantiques du répertoire de César comme l'ensemble des caractères primitifs. Cette approximation semble favorisée par la confusion entre deux ordres différents de considérations : d'un côté, des considérations sur l'origine de l'écriture et des alphabets, où des éléments mythiques l'emportent sur les données historiques ; de l'autre, des considérations sur le rapport entre la dimension orale et la dimension écrite de la langue, c'est-à-dire sur l'adéquation du système graphématique au système phonématique.

Au IX^e siècle, le grammairien Clément Scottus aurait encore évoqué l'idée du noyau de onze lettres primitives, en puisant dans Pompée. Cependant, il considère comme une nouvelle étape évolutive le groupe des dix-sept signes nécessaires, auquel se seraient encore ajoutées les lettres superflues. Les deux ordres de considérations sont ainsi irrémédiablement entremêlés, ne permettant plus de reconnaître les principes qui avaient guidé les analyses de Varron et de César :

Mais il faut considérer que, d'après le témoignage de Pompée, seulement onze lettres existaient à l'origine chez les Romains ; cependant il dit clairement qu'ensuite elles s'accrurent jusqu'au nombre de dix-sept et enfin jusqu'au nombre de vingt-trois. Mais, comme nous l'avons dit, de ces vingt-trois lettres, l'une est le signe de l'aspiration, H, l'une est double, X, deux sont superflues, K et Q, deux sont grecques, Y et Z. (Clément Scottus 18,28-19,2 Tolkiehn)

reçu novembre 2002

adresse de l'auteur :
Dipartimento di filologia, linguistica e tradizione classica
Università di Torino
Via Sant'Ottavio 20
I-10124 Torino (Italie)
agarc@libero.it

RÉFÉRENCES

Éditions du De analogia

- LERSCH, L. (1838). *Die Sprachphilosophie der Alten*, 1, Bonn, König [Hildesheim/New York, Olms 1971].
- EGGER, A. E. (1843). *Latini sermonis uetustioris reliquiae selectae*, Paris, Hachette.
- NIPPERDEY, K. (1847). *C. Iulii Caesaris commentarii cum supplementis A. Hirtii et aliorum. Caesaris Hirtiique fragmenta*, Lipsiae, Breitkopfius & Haertelius.
- SCHLITTE, F. (1865). *De Gaio Julio Caesare grammatico*, Diss. Halae.
- KÜBLER, B. (1897). *C. Iulii Caesaris commentarii cum A. Hirtii aliorumque supplementis*, 3, Lipsiae, Teubner.
- FUNAIOLI, I. (1907). *Grammaticae Romanae fragmenta*, Lipsiae, Teubner.
- KLOTZ, A. (1927). *C. Iulii Caesaris commentarii cum A. Hirtii aliorumque supplementis* 3, Lipsiae, Teubner.

PAPKE, R. (1988). *Caesars 'De analogia'*, Diss. Eichstätt.

Études

- AX, W. (1986). *Laut, Stimme und Sprache. Studien zu drei Grundbegriffen der antiken Sprachtheorie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- BAYET, J. (1926). *Les Origines de l'Hercule romain*, Paris, De Boccard.
- BERNARDI PERINI, G. (1983). « Le 'riforme' ortografiche latine di età repubblicana », *AIΩN* (Sez. linguistica) 5, 141-169.
- BIVILLE, F. (1990). *Les Emprunts du latin au grec. Approche phonétique 1*, Louvain-Paris, Peeters.
- BIVILLE, F. (1995). *Les Emprunts du latin au grec. Approche phonétique 2*, Louvain-Paris, Peeters.
- BOÛAERT, J. (1975). « Le nom des lettres de l'alphabet latin », *Latomus* 34, 152-160.
- BRIQUEL, D. (1988). « Les traditions sur l'origine de l'écriture en Italie », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 72, 251-271.
- BRUSSKERN, C. (1864). *De rerum inuentarum scriptoribus Graecis*, Diss. Bonn.
- COLLART, J. (1954). *Varron grammairien latin*, Paris, Les Belles Lettres.
- DAHLMANN, H. (1935). « Caesars Schrift über die Analogie », *Rheinisches Museum* 84, 258-275.
- DAHLMANN, H. (1970). *Zur Ars Grammatica des Marius Victorinus*, Wiesbaden, F. Steiner.
- DESBORDES, F. (1990). *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille.
- EICHHOLTZ, P. (1867). *De scriptoribus περὶ ἐϋρημάτων*, Diss. Halis.
- EINARSON, B. (1967). « Notes on the Development of the Greek Alphabet », *Classical Philology* 62, 1-24, avec « Corrigenda et Addenda », 262 s.
- FRANZ, I. (1840). *Elementa epigraphicae Graecae*, Berolini, F. Nicolai.
- FROEHDE, O. (1892). *Die Anfangsgründe der römischen Grammatik*, Leipzig, Teubner.
- GERNIA PORZIO, M.L. (1974). « Vicende storiche e culturali dell'aspirazione latina », *Archivio glottologico italiano* 59, 56-102.
- GORDON, A. E. (1969). « On the Origins of the Latin Alphabet, Modern Views », *California Studies in Classical Antiquity* 2, 157-170.
- GORDON, A. E. (1971). « The Letter Names of the Latin Alphabet », *Visible Language* 5, 221-228.
- GORDON, A. E. (1973). *The Letter Names of the Latin Alphabet*, Berkeley-Los Angeles-London, Univ. of California Press.
- HAMMARSTRÖM, M. (1920). « Beiträge zur Geschichte des etruskischen, lateinischen und griechischen Alphabets », *Acta Societatis Scientiarum Fennicae* 49.
- HAMMARSTRÖM, M. (1930). « Die antiken Buchstabennamen », *Arctos* 1, 3-40.
- HAVET, L. (1878). « Sur Appius Claudius et Spurius Carvilius », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 2, 15-18.
- HAVET, L. (1879). « Notes de grammaire. III. Sur les divers sons du Z grec : renseignements tirés des langues italiotes », *Mémoires de la société de linguistique de Paris* 3, 192-196.

- HENDRIKSON, G. L. (1906). « The *De Analogia* of Iulius Caesar. Its Occasion, Nature and Date with Additional Fragments », *Classical Philology* 1, 97-120.
- JEEP, L. (1893). *Zur Geschichte der Lehre von den Redetheilen bei den lateinischen Grammatikern*, Leipzig, Teubner.
- JEFFERY, L. H. (1967). « Ἀρχαῖα γράμματα : Some ancient Views », Brice, W. C. (éd.), *Europa. Studien zur Geschichte und Epigraphik der frühen Ägäis (Festschrift für Ernst Grumach)*, Berlin, De Gruyter, 152-166.
- JELLINEK, M. H. (1930). « Über Aussprache der Lateinischen und deutsche Buchstabennamen », *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft in Wien, Philol.-hist. Kl.*, 212.2.
- KLEINGÜNTHER, A. (1933). Πρώτος εὑρετής *Untersuchungen zur Geschichte einer Fragestellung*, Philologus Supplementband 26.1, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung.
- KREMMER, M. (1890). *De catalogis heurematum*, Diss. Lipsiae.
- LARFELD, W. (1914³). *Griechische Epigraphik*, München, Beck.
- LEJEUNE, M. (1957). « Notes de linguistique italique. XIII. Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie », *Revue des études latines* 35, 88-105.
- LEO, F. (1896 = 1960). « Die staatsrechtlichen Excurse in Tacitus' Annalen », *Nachrichten d. Göttinger Gesellsch. d. Wiss., Philol.-hist. Klasse*, 191-208 = Fränkel, E. (éd.), *Friedrich Leo. Ausgewählte kleine Schriften*, Roma, Edizioni di Storia e letteratura, 299-317.
- LIPINSKI, E. (1988). « Les Phéniciens et l'alphabet », *Oriens antiquus* 27, 231-263.
- LOMANTO, V. (1994-1995). « Cesare e la teoria dell'eloquenza », *Memorie dell'Accademia delle Scienze di Torino, Classe di Scienze Morali* 18-19, 3-127.
- MAAS, U. (1986). « "Die Schrift ist ein Zeichen für das, was in dem Gesprochenen ist." – Zur Frühgeschichte der sprachwissenschaftlichen Schriftauffassung: das aristotelische und nacharistotelische (phonographische) Schriftverständnis », *Kodikas/Code. Ars Semeiotica* 9, 245-291.
- MAREŠ, F. V. (1977). « De litterarum Latinarum nominibus », *Wiener Studien* n.s. 11, 219-224.
- MILLER, M. E. (1880). « Glossaire grec-latin de la bibliothèque de Laon », *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale et autres bibliothèques publiés par l'Institut national de France* 29.2, 1-230.
- PEETERS, F. (1928). « À propos du nom des lettres de l'alphabet latin », *Revue belge de philologie et d'histoire* 7, 571-579.
- PERL, G. (1971). « Die Einführung der griechischen Buchstaben Y und Z in das lateinische Alphabet », *Philologus* 115, 196-233.
- PERUZZI, E. (1973). *Origini di Roma*, 2, Bologna, Pàtron.
- PERUZZI, E. (1978). *Aspetti culturali del Lazio primitivo*, Firenze, Olschki.
- PROSDOCIMI, A.L. (1990). « Insegnamento e apprendimento della scrittura nell'Italia antica », Pandolfini, M. et Prosdocimi, A. L., *Alfabetari e insegnamento della scrittura in Etruria e in Italia antica*, Firenze, Olschki, 155-301.
- PUNTES ROMAY, J.A. (1991). « Algunos aspectos de la doctrina acerca de las letras en los gramáticos latinos », *Euphrosyne* n.s. 19, 143-158.

- SCHADY, G. (1869). *De Mari Victorini libri 1 capite IV quod inscribitur de orthographia*, Diss. Bonnae.
- SCHINDEL, U. (1975). *Die lateinische Figurenlehren des 5. bis 7. Jahrhunderts und Donats Vergilkommentar*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- SCHMIDT, W. (1893). « Zur Geschichte des griechischen Alphabets », *Philologus* 52, 366-379.
- SCHULZE, W. (1904 = 1933). « Die lateinischen Buchstabennamen », *Sitzungsberichte des bayerische Akademie*, 760-785 = *Kleine Schriften*, Göttingen, 444-467.
- SEELMANN, E. (1885). *Die Aussprache des Lateins nach phys.-historische Grundsätzen*, Heilborn, Henninger.
- SITTIG, E. (1952). « Abecedarium und Elementum », *Satura. Früchte aus der antiken Welt, O. Weinreich zum 13. März 1951 dargebracht*, Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 131-138.
- STRZELECKI, W. (1948). « De litterarum Romanarum nominibus », *Prace Wrocławskiego Towarzystwa Naukowego (Travaux de la Société de Sciences et de Lettres de Vratislavia)*, Seria A Nr.19.
- STRZELECKI, W. (1958). « Die lateinischen Buchstabennamen und ihre Geschichte », *Das Altertum* 4, 24-32.
- SWIGGERS, P. (1984). « Isidore de Séville et la codification de la grammaire latine », *Studi medievali* 25, 279-289.
- THRAEDE, K. (1962a). « Das Lob des Erfinders. Bemerkungen zur Analyse der Heuremata-Kataloge », *Rheinisches Museum* 105, 158-186.
- THRAEDE, K. (1962b). Art. « Erfinder II (geistesgeschichtlich) », *Reallexikon für Antike und Christentum* 5, Stuttgart, Hiersemann, 1191-1278.
- TRAINA, A. (1973⁴). *L'alfabeto e la pronunzia del latino*, Bologna, Pàtron.
- ULLMAN, B.L. (1927). « The Etruscan Origin of the Roman Alphabet and the Names of the Letters », *Classical Philology* 22, 372-377.
- VOGT-SPIRA, G. (1991). « Vox und littera. Der Buchstabe zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit in der grammatischen Tradition », *Poetica* 23, 295-327.
- WACHTER, R. (1987). *Altitalische Inschriften*, Bern-Frankfurt/M.-New York, Lang.
- WENDLING, E. (1891). *De peplo Aristotelico quaestiones selectae*, Diss. Argentorati.
- WILMANN, A. (1864). *De M. Terenti Varronis libris grammaticis*, Berlin, Weidmann.